

### Stages proposés en 2026

Pour vous pré-inscrire, merci de cocher la(les) case(s) correspondant au(x) stage(s) de votre choix  
Modalités de pré-inscription au verso

#### Cycle « Rapports locatifs »

La location de meublés touristiques **A1** 30/04/2026 (9h-12h30 / 14h-17h30)

Vie de couple, évènements familiaux et violence conjugale :  
le sort du bail et son transfert **A2** 15/09/2026 (9h-12h30 / 14h-17h30)

L'hébergement et le logement des étrangers **A3** 19/11/2026 (14h-17h30)

#### Cycle « Amélioration de l'habitat »

Adaptation du logement aux personnes âgées et/ou en  
situation de handicap **B1** 24/03/2026 (9h-12h30 / 14h-17h30)

De la non-décence à l'habitat indigne : qualifier et traiter les  
situations **B2** 05/05/2026 (9h-12h30 / 14h-17h30)

#### Cycle « Lutte contre les exclusions »

Le droit au logement opposable : principes et mise en  
œuvre dans les Bouches-du-Rhône **C1** 17/03/2026 (14h/17h30)

Dépôt d'un dossier de surendettement et articulation avec  
la procédure d'expulsion **C2** 06/10/2026 (9h-12h30 / 14h-17h30)

#### Cycle « Copropriété »

L'essentiel de la copropriété **D1** 23/06/2026 (9h-12h30 / 14h-17h30)

La comptabilité de la copropriété : tenue, présentation,  
lecture et contrôle **D2** 22/09/2026 (9h-12h30 / 14h-17h30)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

(A nous retourner par courrier ou e-mail)

à ADIL 13 - VILLA D'ESTE - 15 AVENUE ROBERT SCHUMAN - CS 40530 - 13235 MARSEILLE CEDEX 02

Tél.: 04 96 11 24 62 - E-mail: [formation@adil13.org](mailto:formation@adil13.org)

## Participant

Organisme - Partenaire de l'ADIL 13\* : oui  non

M.  Mme  Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## Responsable formation / Chef de service / DRH

Organisme : \_\_\_\_\_

M.  Mme

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## Facturation

Etablissement à facturer, si différent : \_\_\_\_\_

M.  Mme

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Il est impératif de renseigner tous les champs pour valider votre inscription

## Conditions générales

### Inscription et participation aux frais de formation

Les stages de formation sont proposés aux membres de l'ADIL des Bouches-du-Rhône à un tarif préférentiel.

L'inscription aux formations est également ouverte à tout professionnel, non membre de l'ADIL 13 mais dont l'activité a un lien avec l'habitat.

Les professionnels non-membres de l'ADIL ne bénéficient pas du tarif préférentiel.

Pour s'inscrire à la (ou aux) formation(s) de son choix, le participant devra retourner le bulletin d'inscription dûment complété et visé par son chef de service accompagné.

Le nombre de places pour chaque session étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée.

Néanmoins, les préinscriptions sont possibles par email à : [formation@adil13.org](mailto:formation@adil13.org) mais doivent être confirmées par courrier au plus tard trois semaines avant le début de la session accompagnées du règlement des frais correspondants.

### \*Grille tarifaire

Tarif 1 : Partenaire de l'ADIL 13	Tarif 2 : Non partenaire de l'ADIL
200 € par journée de formation	360 € par journée de formation
100 € par demi-journée	180 € par demi-journée

### Conditions de règlement :

Par virement bancaire : RIB 10278 08981 00029070040 44 **Crédit Mutuel Marseille Prado** (Merci de renseigner le nom de votre organisme dans le libellé du virement)

### Convention

Dès réception de l'inscription des participants, l'ADIL 13 adressera au responsable formation la convention de formation qui devra être retournée à l'ADIL signée au plus tard quinze jours avant le début de la session.

### Convocation

10 jours avant le début de la session, une convocation sera adressée à chaque participant.

### Attestation de participation

Une feuille de présence sera signée par chaque participant lors de la formation.

Une copie de la feuille de présence pourra être adressée à chaque organisme sur demande expresse du chef de service.

Une attestation de participation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation en mains propres, **il lui appartient de la remettre à son responsable de formation le cas échéant.**

### Désistement

Les désistements doivent être signalés par écrit (courrier ou mail).

**Les désistements signalés moins de 8 jours avant le stage ne donneront lieu à aucun remboursement**, et si le montant n'a pas encore été réglé, la facture correspondante sera adressée et devra être honorée dans les meilleurs délais.

L'ADIL 13 se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session en cas d'insuffisance d'inscriptions ou lorsqu'un événement exceptionnel empêche la tenue de la session.

### Localisation

Les formations se dérouleront dans nos locaux situés 15, avenue Robert Schuman - 13002 Marseille (quartier Joliette) ou en visio-conférence le cas échéant.